

Huang Chi-ping  
Jason Pan

Officiellement, la Chine se déclare un pays uni à composante multiethnique, au sein duquel tous les groupes ethniques sont considérés à titre égal devant la loi. Outre la majorité Han, le gouvernement reconnaît 55 peuples minoritaires à l'intérieur de ses frontières. Selon le sixième recensement national datant de 2010, les minorités ethniques représentent 113 792 211 personnes, soit 8,49% de la population totale du pays.

Le « Projet National d'Identification des Minorités Ethniques », qui a eu cours de 1953 à 1973, a eu pour résultat la reconnaissance officielle de 55 groupes ethniques minoritaires. Toutefois, il existe toujours des « groupes ethniques non-reconnus » en Chine, représentant un total de 734 438 personnes (selon le recensement de 2000). La plupart d'entre eux vivent dans les régions du sud-ouest de la Chine : la province de Guizhou, le Sichuan et le Yunnan, et le Tibet. Les groupes ethniques minoritaires officiellement reconnus voient leurs droits protégés par la Constitution. Ces droits comprennent la création de régions ethniques autonomes, possédant leur organisation administrative propre. Les peuples ont le droit de pratiquer leur langue et de conserver leur culture. Les « régions autonomes ethniques » constituent environ 60% du territoire chinois.

Le gouvernement chinois ne reconnaît pas la dénomination de « peuple autochtone », et les représentants des minorités ethniques de Chine, ne s'étant pas immédiatement identifiés comme tels, ont rarement participé aux rencontres internationales traitant des problèmes desdits peuples.

Par conséquent, il n'a pas été clairement établi quelles sont les minorités ethniques chinoises à être considérées comme peuples autochtones. Le gouvernement chinois a voté en faveur de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (UNDRIP) mais, avant son adoption, avait déjà officiellement statué qu'il n'existait pas de peuple autochtone en Chine, ce qui à ses yeux signifie que le texte ne s'y applique pas.

## **La conférence sur les Affaires aux Nationalités à Pékin**

Le gouvernement chinois a organisé la 4<sup>e</sup> « Conférence Centrale de Travail sur les Affaires aux Nationalités » à Pékin les 28 et 29 septembre 2014. La conférence précédente s'était tenue 9 ans auparavant. Les hauts fonctionnaires chinois ont réalisé que l'État devait faire face à de nouveaux challenges et désaccords vis-à-vis de ses affaires aux nationalités et de son programme politique aux peuples autochtones. Une date limite a donc été choisie pour que soit organisée la conférence de haut-niveau pour une réévaluation des politiques aux nationalités et de nouvelles prises de décision.

3 résolutions majeures ont été prises afin de guider les futures mesures :

La première concerne les **conditions économique-sociales** des minorités ethniques. Pour les régions les moins avancées, les gouvernements locaux doivent mener à bien des programmes d'éradication de la pauvreté, provoquer un « bond du développement économique », améliorer les services sociaux et les équipements de sécurité dans les zones frontalières, mettre à niveau les infrastructures publiques de base et s'ouvrir au commerce transfrontalier. D'autres points de cette résolution comprennent des programmes pour la distribution d'eau potable et la construction de routes, des projets de préservation de l'environnement, la compensation des dégâts environnementaux et l'amélioration des moyens dédiés au développement économique des communautés locales. S'y trouvent également des recommandations pour promouvoir le tourisme en tant que pilier économique des régions à minorité ethnique, pour effectuer la mise à niveau des équipements médicaux et sanitaires dans ces mêmes régions, et soutenir la formation d'un personnel de santé local.

La seconde résolution concerne l' **éducation et la culture**. Elle en appelle à des projets de construction de nouveaux « villages à minorité ethnique », mettant en vitrine les spécificités culturelles locales et les particularités géographiques de ces régions. La résolution recommande par ailleurs la standardisation de l'éducation obligatoire et des programmes dans les pensionnats, la gratuité de la formation professionnelle dans le secondaire et l'amélioration des programmes d'éducation bilingues.

La troisième résolution est relative aux « **idées et à l'esprit** » des **nationalités ethniques**. Elle en appelle à l'application de la loi de protection de l'harmonie ethnique et de l'unité, à une meilleure compréhension des concepts législatifs par les groupes ethniques, elle insiste sur l'opposition du gouvernement au chauvinisme Han et restreint le nationalisme ethnique. Elle invoque la mise en œuvre de programmes promouvant la conscience de soi des nationalités, afin de « préserver l'unité nationale et l'harmonie entre les groupes », des mesures améliorées afin de prévenir « l'infiltration de propagandes idéologiques ennemies », ainsi que l'interdiction d'idées et d'actes susceptibles de discriminer les groupes ethniques minoritaires.

Pour les observateurs de longue durée des politiques chinoises aux minorités ethniques, les résolutions et recommandations de la « Conférence Centrale de Travail sur les Affaires aux Nationalités » avaient l'aspect des slogans politiques grandioses habituels, et ont fait naître des doutes au sujet de la réelle volonté politique de parvenir à des résultats concrets.



## Les éleveurs mongols manifestent pour la terre

Davantage de conflits pour les pâturages se sont produits dans les régions ethniques mongoles l'année dernière. En avril, plus de 30 éleveurs ont protesté face au bâtiment du gouvernement de Bayannuur, en Mongolie intérieure. Les éleveurs étaient originaires des bannières d'Urad centrale et arrière.

À cause de leur expropriation de vastes portions de pâturages par le gouvernement et les compagnies privées en faveur du développement économique, les éleveurs mongols, incapables de conserver leur mode de vie traditionnel, ont été forcés de trouver d'autres moyens de subsistance. Leur manifestation a été déclenchée par la décision du gouvernement de différer le paiement de subsides et de compensations, dus pour l'arrêt du pastoralisme sur ces terres. Au cours du rassemblement, nombre d'éleveurs ont été frappés et blessés par la police, et une vingtaine d'entre eux ont été arrêtés.

Un autre conflit a fait suite à celui-ci dans la ville de Tongliao (de son nom mongol Tūnliyou qota), dans la bannière de Jalaid en Mongolie intérieure. Le gouvernement local a exproprié par la force 80 000 mǔ (800 hectares) de pâturages, au prix officiel de 8 yuan (1,25\$) par mǔ comme compensation aux résidents locaux. En dépit de l'opposition de la majeure partie de la population, le programme de vol de terres s'est poursuivi. Au cours de l'expulsion, la police anti-émeute a détruit de nombreuses yourtes (habitation traditionnelle des éleveurs nomades mongols), et a frappé ceux qui refusaient de partir.

## **Persécutations judiciaires contre les Mongols**

Cette année, le professeur Borjigin Delger, universitaire mongol reconnu, a tenté d'apposer sa signature en caractères mongols pour une transaction financière dans une banque de Hohhot (Houhehot), mais la banque ne l'a pas acceptée. Delger, chercheur renommé en langue et culture traditionnelle mongoles, enseigne à l'Université de Mongolie Intérieure à Hohhot.

Hada, leader de l'Alliance Démocratique de Mongolie du Sud (Southern Mongolian Democracy Alliance - SMDA), écrivain dissident et avocat des droits du peuple mongol, a finalement été libéré de prison le 9 décembre 2014, après avoir été emprisonné 19 ans. Les autorités chinoises l'ont arrêté en 1995 et l'ont condamné à 15 ans de réclusion sur la base d'accusations « d'activités visant à la scission du pays et pour espionnage », cette dernière accusation ajoutant 4 ans à sa condamnation. Toutefois, les administrateurs de SMDA ont rapporté qu'après sa libération, Hada restait sous le coup de fortes restrictions et faisait l'objet d'une surveillance constante de la part des autorités chinoises, se trouvant de fait toujours virtuellement en prison, chez lui.

Le jugement à l'encontre de Huugjilt, un adolescent mongol, a retenu l'attention des médias lorsque la Cour l'a disculpé en décembre 2014. Huugjilt, qui avait 18 ans à l'époque, a été jugé à tort et exécuté en 1996 pour avoir violé et tué une femme à Hohhot. Un Chinois nommé Zhao, violeur et tueur en série, a confessé le meurtre après son arrestation en 2005. La famille de Huugjilt avait lancé une pétition pour la révision du procès dès 2006. La couverture par les médias chinois de la disculpation a mis en lumière d'autres cas d'accusations mal fondées en Chine, et les activistes, qui ont fait de la mort du jeune homme un symbole des erreurs de la Justice dans les affaires de peine capitale, revendiquent une réforme judiciaire.

## **Persécutations religieuses à l'encontre des Tibétains**

Dans la Préfecture autonome tibétaine de Garzê, dans la Province du Sichuan, un tibétain de 22 ans, Sonam Yarphel, a été arrêté en novembre pour avoir manifesté en faveur de la libération du peuple tibétain. Peu après son arrestation, la police locale et des officiers militaires ont occupé le monastère de Mongyal, où il étudiait. Les autorités locales ont ensuite mené des « programmes éducatifs » afin d'inspirer des sentiments patriotiques chez les moines, et ont empêché tout Tibétain de moins de 18 ans de pénétrer dans le monastère. L'écrivain et dissident tibétain Tsering Woesser a annoncé que 11 moines tibétains étaient morts des suites de leur immolation en 2014.

## **Incidents ouïghours à Kunming (capitale de la province du Yunnan) et dans le Xinjiang (Turkestan oriental)**

La répression à l'encontre du peuple ouïghour s'est intensifiée suite à l'attaque perpétrée à la gare de Kunming (capitale de la Province du Yunnan) en mars 2014. L'incident a coûté la vie à 29 personnes et a tué 4 des assaillants, en a blessé 140 autres, et a été attribué à un groupe de 8 Ouïghours, selon les médias nationaux chinois. 3 des individus ouïghours, soupçonnés d'avoir fait partie du groupe, ont été condamnés à la peine capitale lors d'un procès en septembre, tandis qu'un des membres féminins a été condamné à la prison à perpétuité.

Dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, le gouvernement a obligé plus de 1000 directeurs d'écoles, collèges et lycées, à prêter allégeance au drapeau national chinois. La cérémonie les a contraints à prêter serment de faire obstacle à l'« infiltration » de pensées et d'idées religieuses dans les écoles. Le bureau de l'éducation de Kachgar a également décidé d'interdire totalement à tout Ouïghour de moins de 18 ans de participer à des activités religieuses dans les écoles et les jardins d'enfants. L'interdiction comprend par ailleurs les activités extrascolaires, et il est défendu aux jeunes d'occuper des fonctions religieuses à la maison ou durant les vacances scolaires. Pour le peuple ouïghour, la foi musulmane est partie intégrante de leur identité culturelle et ethnique. L'interdiction gouvernementale de la pratique religieuse à la maison est de nature à attiser le mécontentement des Ouïghours.

Hormis l'attaque de Kunming en mars 2014 par le présumé groupe ouïghour, de violents incidents et des manifestations ont été recensés tout au long de l'année dans le Xinjiang.

### **Le procès d'Ilham Tohti**

Le célèbre scientifique ouïghour Ilham Tohti a été arrêté et emprisonné en janvier 2014. La Cour de Justice d'Ürümqi l'a reconnu coupable de « séparatisme » en septembre et condamné à la prison à vie. Tous ses biens ont été saisis. Tohti avait fondé le site internet « Uyghur Online » en 2006, qui traitait des questions ouïghoures, mais ce dernier avait été fermé par les autorités en 2008. Tohti avait auparavant été arrêté en 2009 mais relâché la même année. Son procès avait fortement retenu l'attention des médias internationaux.

Tohti, économiste à l'Université Centrale des Nationalités de Pékin, considéré comme un porte-parole modéré du peuple ouïghour, a malgré tout été condamné à l'emprisonnement à vie. Ceci révèle la sévère répression de toute voix dissidente par le gouvernement chinois.

### **Consolidation du pouvoir et répression ethnique**

Au cours des deux années durant lesquelles il a assumé le poste de Secrétaire Général du Parti Communiste Chinois (PCC), Xi Jinping a financé la médiatisation d'une vaste campagne anti-corruption. Cette campagne a eu de l'effet sur la corruption et les pots-de-vin à tous les niveaux du gouvernement, et a réduit le gaspillage de fonds publics par les fonctionnaires. Nombreux sont ceux qui, du bureaucrate local au directeur de département du gouvernement ou au haut fonctionnaire, se sont faits prendre dans cette campagne. Ses effets se ressentent dans la hiérarchie du PCC, les unités militaires, les agences gouvernementales centrales et locales, les entreprises d'Etat, les écoles, universités et instituts de recherche.

La majorité des citoyens de Chine soutiennent cette campagne car ils ont vu trop de pratiques de corruption et de pots-de-vin au sein de la classe gouvernementale et du parti. Xi a été applaudi, mais cela lui a aussi permis de se débarrasser opportunément de ses ennemis politiques, et a renforcé son pouvoir.

Il faut noter que dans ce contexte, le gouvernement chinois a arrêté davantage de dissidents en deux ans qu'au cours des dix années précédentes. La vision gouvernementale du « rêve chinois » est toujours au centre de la propagande nationale, de même que les retentissants résultats de la campagne anti-corruption. La plupart des citoyens de Chine ont été conquis par ces provocants succès, mais certains craignent une

recrudescence de l'autoritarisme, le silence de la dissidence, et la concentration des pouvoirs dans les mains de quelques-unes des hautes figures politiques.

Les observateurs disent que les décisions politiques du gouvernement chinois dans les régions à minorité ethnique, en particulier au Xinjiang, ont suivi le même cycle de répression implacable, ce qui a conduit à l'augmentation du nombre de conflits et à l'escalade de la violence. Partant du fait que le gouvernement ne s'est pas consacré à la cause de ces maux, un retour des troubles sociaux et des manifestations dans les régions à minorités ethniques est un scénario futur plus que probable.

***Huang Chi-ping** est professeur associée au Département d'Ethnologie de l'Université Nationale Cheng-chi de Taïwan, où elle enseigne et mène ses recherches sur les Yi, l'un des groupes ethniques minoritaires de Chine. Elle est spécialiste de leur ethnographie et de leur littérature. Elle est également éditeur de la revue « Aboriginal Education World ».*

*L'article a été traduit du chinois vers l'anglais par **Jason Pan**, Directeur de l'Organisation activiste pour les Droits des Autochtones TARA Ping Pu, ancien membre du conseil exécutif du Pacte des Peuples Autochtones d'Asie (Asia Indigenous Peoples Pact - AIPP). Jason est Pazeh (l'un des groupes Ping Pu des plaines), et vient du village de Liyutan, dans le district de Miaoli.*

*Source : IWGIA, The Indigenous World 2015  
Traduction pour le GITPA par un membre du réseau des experts pour l'Asie*